

DECISION

**du Comité de Ministres de l'Union économique Benelux
portant nomination du Président et du Président-suppléant de la Commission
consultative compétente en matière de juridiction administrative pour
les personnes au service de l'Union**

M (74) 5

Le Comité de Ministres de l'Union économique Benelux,

Vu l'article 8 du Protocole additionnel du Traité relatif à l'institution et au statut d'une Cour de Justice Benelux concernant la protection juridictionnelle des personnes au service de l'Union économique Benelux, signé à La Haye, le 29 avril 1969,

Sur proposition des Ministres de la Justice de Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas,

A pris la décision suivante :

Article 1^{er}

Monsieur P. GEYSEN, Conseiller à la Cour du Travail de Bruxelles, est nommé Président de la Commission consultative visée à l'article 8 du Protocole additionnel susmentionné du 29 avril 1969.

Article 2

Monsieur mr W.H. SCHIPPER, membre du « Centrale Raad van Beroep » des Pays-Bas, est nommé Président-suppléant de la Commission consultative visée à l'article 8 du Protocole additionnel susmentionné du 29 avril 1969.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de sa signature.

FAIT à Bruxelles, le 13 mai 1974.

Le Président du Comité de Ministres,

R. VAN ELSLANDE